

ABONNEMENT

Un an... 18 fr.
Six mois... 9 »
Trois mois... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 31 AOUT

Ce pauvre Vaux!

C'est moi qui ne voudrais pas être sous l'épiderme de cet infortuné!

Rien qu'à la lecture des griefs fulminés contre lui par le comité socialiste Dijonnais, la totalité des cheveux dont on constate l'absence sur mon crâne et sur le crâne d'Y.... se dresserait de terreur.

Ecoutez et frémissiez, s'il vous reste, au fond de l'âme, un infime parcelle de dignité.

1^o M. Vaux se refuse à organiser, de concert avec son comité, le compte rendu de son mandat dans plusieurs réunions publiques.

Comprenez-vous l'organisation du compte rendu d'un mandat? Moi, j'avoue ne pas saisir.

2^o Il renie l'organisation (encore!) du parti ouvrier socialiste révolutionnaire.

De ce reniement, les gens sensés le féliciteraient, s'il était besoin. Mais, passons.

3^o Il élude des engagements financiers (aïe! aïe! mauvaise paie, le jeune Vaux!) concernant les frais de son élection et de la propagande socialiste dans sa région.

Reclamer les frais de son élection à un citoyen qui sacrifie son indépendance et son repos aux loquades de trois ou quatre cents fumistes qui lui ont imposé un rôle de commissionnaire et de manœuvre pour la satisfaction de leurs très discutables intérêts, c'est déjà « musical ». Lui soutirer des frais de propagande dont il ne profite plus, ça frise rudement l'exploitation.

4^o Il refuse de prêter son concours à la diffusion des idées révolutionnaires dans l'arrondissement de Beaune....

Je vous crois : elles font tourner le vin.

5^o Il a refusé de prendre part aux congrès de Bernon et de Dijon.

Absous, haut la main, tout homme de sens évitant scrupuleusement les rasoirs et les rasoirs qui grouillent à la surface de ces bastringues oratoires.

6^o Il assiste « très bien » aux réunions de gros propriétaires agriculteurs ou viticulteurs....

Qu'il y assiste bien ou mal, il a raison, si on y débite moins d'inepties, si la nourriture est plus soignée et les convives mieux élevés.

7^o et 8^o Modifiant sa conduite primitive et faisant servir son mandat de député à l'accomplissement d'un but financier et personnel, il poursuit, auprès du gouvernement, l'obtention d'une indemnité de 400,000 fr....

Arrêtons-nous à ce pavé. Voilà où le bât froisse Pierre Vaux, son côté vulnérable, son tendon d'Achille. C'est là qu'il faut frapper; le reste, vague rocambole.

Un mandat inflexible et des députés fidèles jusqu'au trépas à leurs programmes! Chimères, oiseaux bleus de la mythologie et de la zoologie politiques. Mais une aussi grave accusation que celle indiquée plus haut mérite un éclaircissement à fond des deux côtés. D'abord, il est indispensable que messieurs du comité démontrent, surabondamment et irrécusablement, que M. Vaux Pierre mendie une indemnité. Ensuite, on devra entendre le prévenu qui déclarera si l'imputation est fautive ou vraie et, en cas d'affirmative, justifiera des motifs de sa requête.

S'il reconnaît le fait, quel but vise-t-il? A-t-il été lésé par le gouvernement dans son bien et dans son honneur? Du bien? Possède-t-il

du bien? L'état l'aurait donc exproprié? Alors s'il rentre dans la catégorie de ces gueux de « proprios », il n'a pu — ce serait une trop flagrante absurdité — s'enrôler parmi les bandes qui réclament l'abolition de la propriété individuelle. Lésé dans son propre honneur? En quel endroit et à quel propos?

Réparation à l'honneur de son père condamné au bague sous Napoléon III pour opinions subversives? Est-ce que Vaux père n'occupe pas une des plus glorieuses places dans la livre d'or des martyrs démocratiques et le fils Vaux n'a-t-il point amplement bénéficié, par un titre de représentant du peuple, des injustes persécutions dont fut victime l'auteur de ses nuits?

Je ne sais point, d'autre part, que Rochefort, Grousset, Humbert, déportés par leur chère mère, la République, dix fois plus cruelle et plus inique, en la circonstance, que l'Empire — à moins qu'on n'invoque l'exemple du vieux Brutus ou le proverbe populaire « qui aime bien châtie bien », et c'était donner à ces enfants perdus une singulière preuve d'amour maternel — je ne sais point que Grousset, Humbert et Rochefort aient réclamé une indemnité pour le boulet de forçat avec lequel ils défoncèrent, tous trois, la porte de la Chambre des députés.

Si M. Vaux Pierre n'invoque ni l'une ni l'autre de ces considérations, à quelle impulsion obéit-il?

Il est des étourneaux qui piaillent déjà: « C'est le prix du retournement de sa casaque, de sa défection, du reniement de sa parole. »

Cent mille francs! Peste! il estime cher, M. Vaux junior, la doublure de son veston et, décidément, on cote haut la conversion des imaginations socialistes. En conscience, la transformation du renégat postiche ne vaut pas tant de monnaie. Et si le gouvernement tarife à dix fois dix mille balles — que, naturellement, les contribuables paieront — sa précieuse volte-face, les Guesde, les Brousse, les Jaurès, les Basly et autres Allemane auront droit au million pour leur entrée dans le camp des « apaisés ».

Que sortira-t-il de ce logographe? Avenir, ouvrez ton livre!

En attendant la solution de ces problèmes ardues et les plaidoiries des parties adverses, on peut, dès à présent, arrêter trois points irréfutables:

Le mandat impératif est une blague atroce.

MM. les socialistes de toute taille, de toute plume et de tout poil, enfoncent les plus vastes farceurs.

Et M. Vaux, qui paraît d'une jolie force sur la guitare à papa, se trouve, actuellement, en de sales draps qu'il lui sera très difficile de changer.

M. LE COMTE DE PARIS

Voici les dépêches que l'Agence Havas a reçues sur l'état de santé du comte de Paris:

« Londres, 29 août, 7 h. 30, soir.

» Les nouvelles du comte de Paris, cet après-midi, sont de plus en plus graves. La faiblesse du malade est extrême.

» Le duc de Nemours et le duc de Chartres sont arrivés à Stowe, house.

» Les docteurs Récamier, de Paris, et George Death, de Huntington, ne quittent pas le chevet du malade. »

« Buckingham, 29 août, 7 h. 50, soir.

» On ne signale aucun changement dans l'état du comte de Paris, qui reste toujours faible. »

D'autre part, l'Agence nationale a reçu dans la nuit une dépêche ainsi conçue:

« L'état du comte de Paris s'aggrave d'heure en heure. Sa faiblesse est très grande. On craint que la mort ne survienne d'un instant à l'autre. Les médecins ne quittent pas le malade.

» Tout espoir est perdu. Le malade peut être subitement emporté au cours d'une hémorragie. »

L'Univers a publié la dépêche suivante:

« Prière instante de demander aux catholiques de prier pour la guérison de monsieur le comte de Paris.

» Affectueux respects.

» Baron TRISTAN LAMBERT. »

NOS GÉNÉRAUX

Vingt et un généraux de division vont être rayés des cadres de l'activité d'ici au 31 décembre 1893. Sur ce nombre, trois seront placés au cadre de réserve d'ici la fin de l'année et les dix-huit autres partiront successivement en 1895.

Il y a longtemps qu'une brèche aussi importante n'aura été faite à l'état-major général. Cette année, le général Bérenger est atteint par la limite d'âge, le 23 novembre prochain; il sera suivi à trois jours d'intervalle, le 26, par le général de Verdère. Puis, le 15 décembre, ce sera le tour du général Baillod.

Le général de Galliffet va probablement exercer pour la dernière fois son commandement d'inspecteur général d'armée, au cours des grandes manœuvres dont on lui a confié la direction et qui s'effectueront le mois prochain.

Le général passera en effet le premier dans le cadre de réserve, en 1895, le 23 janvier.

Quitteront l'activité, après le général de Galliffet et par ordre de date: le 14 mars, général Maurand; le 7 avril, général baron de Cointet; 17 avril, général Laveuve; 18 avril, général de Cools, membre du conseil supérieur de la guerre, commandant éventuel d'armée; 15 mai, général Pesme; 26 mai, général Lamiroux; 10 juillet, général Saint-Marc; 16 juillet, général Boscal de Réals de Mornac; 23 juillet, général de Hay-Durand; 18 août, général Ladvoat; 21 septembre, général Rollet; 27 septembre, général Leclère; 12 octobre, général Coste; 24 octobre, général Bousse-nard; 15 décembre, général Voisin; 20 décembre, général Sonnois; 25 décembre, général Swiny.

Sur ces vingt-un généraux, neuf sortent de l'infanterie, six de la cavalerie, quatre de l'artillerie, un du génie, un de l'état-major.

Cette brèche importante, qui sera probablement élargie par des décès et des retraites anticipées, pourra permettre au ministre de la guerre de procéder à un rajeunissement de cadres supérieurs.

Actuellement, la moyenne d'âge des brigadiers nommés divisionnaires est de cinquante

neuf ans. C'est dire que près de la moitié des nouveaux promus ont atteint ou dépassé la soixantaine.

Or, à cet âge, il est peut-être un peu tard pour se préparer au commandement éventuel d'une division active en campagne, encore plus d'un corps d'armée composé de toutes les armes réunies et des services auxiliaires.

Nous croyons savoir que ces idées de rajeunissement sont partagées par le ministre de la guerre.

L'exécution de Bruneau

Nous avons donné hier les principaux détails de cette exécution.

Bruneau a fait 228 jours de détention. Il a été arrêté le 31 janvier, condamné le 12 juillet. Il est resté 48 jours en cellule.

L'avant-dernière nuit, vers minuit, une escouade d'agents, dirigée par le commissaire de police de Laval, arrive place du Palais et fait évacuer le centre de la place. En cinq minutes, elle est déblayée.

On laisse la foule se masser le long des chaînes. Trois mille personnes sont là, et il en arrive continuellement.

A une heure, six cents hommes du 124^e de ligne, arrivés avant-hier, viennent occuper la place. Elle est alors complètement évacuée. La foule est repoussée jusqu'à l'entrée des rues.

A deux heures et demie, le fourgon portant le matériel de Deibler arrive escorté par six gendarmes.

A quatre heures, les magistrats pénètrent dans la cellule. Bruneau ne dormait pas. Le procureur lui dit:

— Bruneau, du courage! l'heure est arrivée.

Bruneau lança un regard farouche, puis s'écria:

— Puis-je me lever?

— Oui. Habillez-vous.

Il passa un pantalon. Le procureur lui demanda s'il avait des aveux à faire?

— Non, répondit Bruneau, je suis innocent, non seulement des crimes pour lesquels j'ai été acquitté, mais aussi de celui pour lequel j'ai été condamné. Je n'ai commis que les attentats à la pudeur. Je meurs innocent.

Puis il remit au procureur une lettre.

— Vous la lirez, dit-il, en même temps que mon défenseur et vous la livrez à la publicité.

Cette lettre contient deux pages. Bruneau dit qu'il est innocent et qu'il pardonne à tous ceux qui lui ont fait du mal.

Bruneau demande à entendre la messe; on le conduit aussitôt à la chapelle.

En entrant, Bruneau se retourne pour prendre de l'eau bénite. Arrivé devant le maître-autel, il se prosterne. L'aumônier vient le prendre et l'amène se confesser.

Bruneau porte la camisole de force. A ce moment, il se montre très énergique; il ne chancelle pas. On lui a laissé sa barbe très noire.

Pendant qu'il se confesse dans un coin de l'église, deux gardiens se tiennent à un pas. On le ramène et la messe commence. Elle dure vingt minutes. Bruneau la suit attentivement et communie.

Il sort de l'église en prenant encore de l'eau bénite, remonte sans faiblesse l'escalier. Il sort dans la cour de la prison pour aller au greffe, ou l'on procède à la toilette.

Là, Bruneau demande à manger.

Il est quatre heures quarante-sept quand il sort de la prison et débouche sur la place.

Il fait grand jour. La foule est devenue houleuse.

Du greffe à l'échafaud il y a bien trois cents mètres. Bruneau les fait lentement, soutenu par un aide et par l'aumônier.

A trois mètres de l'échafaud, il s'arrête et embrasse la petite croix que lui tend l'aumônier. Il se retourne pour ne pas voir la guillotine.

L'aumônier le prend dans ses bras pour l'embrasser; il demande encore à baiser le crucifix.

Cette lutte contre la mort dure bien deux minutes.

Enfin on l'entraîne; il est jeté sur la bascule; le couteau tombe.

La famille ayant réclamé le corps, il n'y a pas eu d'expériences médicales.

INFORMATIONS

La santé du Pape

La chaleur excessive a influé sur la santé du Pape, qui éprouve une certaine faiblesse passagère, du reste sans caractère inquiétant.

La santé du Tsar

Le *Fremdenblatt* annonce, sur des informations de source authentique, que l'état de santé du Tsar n'inspire pas de sérieuses inquiétudes. Un repos absolu ne tardera pas à amener un rétablissement complet.

Sa maladie n'est que la suite d'attaques d'influenza répétées et dont l'empereur n'était pas tout à fait remis, parce qu'il ne s'était pas suffisamment soigné.

Révocation de M. Robin

Le Conseil des ministres vient de décider la révocation de M. Robin, le fameux directeur du bizarre orphelinat de Cempuis.

La première idée de Caserio

Il y a quelques jours, des voyageurs visitant le mont Generoso ont découvert, d'après une correspondance d'Italie, au livre des étrangers de l'hôtel Chericelli, la note suivante :

« Santo Caserio di Motta Visconti, provincia di Milano, 5-4-1893. Viva l'anarchia! Morte al Papa-Re. »

Tentatives d'incendie dans une église de Mâcon

Lundi soir, après l'angelus, le marguillier de l'église de Charnay-lès-Mâcon s'aperçut qu'un autel était en feu. Un malfaiteur avait accumulé dans une chapelle latérale des couronnes de fleurs artificielles, diverses matières inflammables, avait arrosé le tout d'huile prise

dans les lampes de l'église, puis y avait mis le feu.

Grâce aux secours apportés immédiatement, ce commencement d'incendie était éteint rapidement et avant d'avoir détérioré un magnifique tableau de sainte Madeleine.

Dans l'après-midi d'avant-hier, une châtelaine du pays, venue pour faire ses dévotions, aperçut l'église tout en feu intérieurement. Le même malfaiteur sans doute avait incendié les fonts baptismaux, un placard contenant des vases, ornements, tapis, etc. Les habitants accoururent et se rendirent maîtres du feu.

Au même moment, un commencement d'incendie était constaté dans le bûcher d'une auberge voisine.

Les soupçons se portent sur un horloger ambulancier, parcourant ordinairement les communes des environs.

Falsification de remèdes

Le parquet de Marseille instruit une affaire de falsification de médicaments qui paraît très grave. On a saisi, sur les indications de la Commission d'hygiène, différents remèdes, notamment de l'antipyrine, dans trois pharmacies de la ville, remèdes qui seraient des produits frelatés au premier chef.

On parle, notamment, d'un pharmacien, fournisseur de l'armée, qui aurait expédié aux colonies des « quinquina » d'origine suspecte; ces reconstituants proviendraient tout simplement de résidus des distillateurs d'apéritifs à base de quinquina.

Ces découvertes plongent dans l'émoi tout le monde.

Le choléra en Russie

Le choléra sévit avec une intensité croissante en Pologne. A Varsovie, dans les quatre derniers jours, on a constaté 121 cas et 52 décès; dans le gouvernement de Varsovie, 276 cas et 107 décès; dans le gouvernement de Kielce, 483 cas et 208 décès; dans le gouvernement de Radom, 218 cas et 89 décès; dans le gouvernement de Plotek, 54 cas et 13 décès.

Le général Gourko, gouverneur du royaume de Pologne, a défendu aux journaux polonais de parler de cette épidémie. On enterre la nuit. Ce sont surtout les enfants et les adultes qui sont atteints par le fléau.

La chaleur en Autriche-Hongrie

Depuis quelque temps règne à Vienne une chaleur tropicale. Les rues sont désertes, car personne, sans y être forcé par ses affaires, ne se hasarde à sortir. On cite de nombreux cas d'insolation et d'apoplexie.

A Gevasdof, dans la basse Autriche, où ont eu lieu les grandes manœuvres, de nombreux soldats, surtout dans la cavalerie, sont tombés frappés d'insolation.

A Temesvar, en Hongrie, des troupes en marche ont beaucoup souffert; trois soldats sont morts et sept sont gravement indisposés.

Le choléra en Silésie

On affirme que le choléra est signalé en Silésie autrichienne. Il est hors de doute qu'il y aura été introduit par les troupes venant de Galicie pour se rendre aux manœuvres.

En Galicie, l'épidémie fait de rapides progrès; 20 districts de la province, sur 74, sont infectés.

Esclavagistes égyptiens

Le président du corps législatif d'Égypte et plusieurs personnages indigènes accusés d'avoir acheté des esclaves ont été arrêtés, puis relâchés.

L'incident cause une vive émotion.

Immense incendie en Corse

On télégraphie de Bastia :

« Les collines qui entourent la ville sont en feu. Des détachements d'infanterie et de gendarmerie se sont rendus sur les lieux.

« Les belles pépinières du Pigno sont entièrement détruites.

« Le feu continue à se développer et prend une plus grande intensité dans la direction de Patrimonio et de San-Martin. Plusieurs centaines d'hectares de maquis sont détruits. »

Chine et Japon

Le journal chinois *Hupao* donne le compte rendu suivant des opérations militaires depuis le 13 août :

« Le 13 août, dit ce journal, l'avant-garde chinoise, forte de 3,000 hommes, rencontra les troupes japonaises aux passages de Ping-Yang et les en chassa. Là, un corps important de troupes coréennes demanda à être joint aux troupes chinoises pour marcher contre les Japonais.

« Le jour suivant, les Chinois furent renforcés par 4,000 hommes, et l'armée se mit en marche pour attaquer les lignes japonaises à Chung-Ho; les troupes du mikado se retirèrent devant elle.

Le 16, les Chinois, renforcés encore, et cette fois de 13,000 hommes, attaquèrent les Japonais; un combat acharné eut lieu, dans lequel ces derniers perdirent 4,000 hommes et tous les bagages.

« Le 18 août, les Chinois avancèrent sur Huang-Chow; mais, passant trop près de la rivière Ta-Tong, où se trouvaient mouillés treize vaisseaux japonais, ils furent assaillis par les obus de ces derniers et perdirent plusieurs centaines d'hommes; mais, à marée basse, trois vaisseaux japonais n'ayant pu se retirer à temps, furent sérieusement endommagés par le feu de l'artillerie chinoise.

« Finalement, l'armée japonaise, serrée par la cavalerie chinoise, se retira au sud. La nuit seule mit fin à la poursuite.

« On dit, en outre, que le général chinois Yet, faisant un détour, attaqua les Japonais la

nuit par derrière, et, les mettant en complète déroute, s'empara de Huang-Chow. »

BULLETIN FINANCIER

30 août 1894.

Les dispositions du marché continuent à être excellentes et c'est une hausse générale que nous avons à enregistrer aujourd'hui.

Notre 3 0/0 ouvre à 105.80 et clôture à 105.87. Le 3 1/2 vaut 108.37.

Les fonds étrangers ont une excellente tenue. A Londres, la liquidation s'effectue sous des auspices très favorables pour les acheteurs, les taux des reports sont à peu de chose près les mêmes qu'à la liquidation précédente.

L'Extérieure d'Espagne vaut 67 13/16 et l'Italien 82.87.

Nos grands établissements de crédit restent calmes. Le Crédit Foncier se négocie à 902 et la Société Générale est ferme à 465.

Nos grands chemins sont fermes.

Le Suez clôture à 2,875.

En Banque, les transactions sont sans importance, mais les cours restent soutenus.

DE LAVIGRIE,
22, place Vendôme, Paris.

Bulletin Militaire

Le général Mercier, ministre de la guerre, a décidé, à titre d'essai, afin d'éviter aux corps de troupes les charges que leur impose l'obligation de pourvoir d'effets d'instruction en bon état les hommes libérés de la première portion du contingent, que les hommes de la classe de 1890 ou marchant avec cette classe qui seront libérés après les manœuvres d'automne, ainsi que les hommes des classes 1891 et 1892 libérés par anticipation le 8 novembre prochain, devront, à leur arrivée dans leurs foyers, renvoyer à leur corps, par colis postal, les effets militaires qui leur ont été délivrés au départ.

Cette mesure, toutefois, ne s'appliquera ni aux hommes qui se retirent en Corse, en Algérie ou en Tunisie, ni à ceux libérés hors de la France continentale; sont également exclus de cette mesure les gradés et les hommes libérés individuellement.

Les effets à renvoyer par les hommes sont la capote, veste, tunique ou dolman, pantalon et képi ou baret. Pour ce renvoi, les hommes recevront des feuilles de colis postal suivant le poids des effets et une indemnité de 25 centimes dans le cas où les localités où ils se retirent sont situées à plus de cinq kilomètres d'une gare; il leur sera donné, en outre, un morceau de toile suffisant pour servir d'enveloppe aux effets.

Les hommes s'exposeraient à des peines disciplinaires, sans préjudice de poursuites en vertu du code de justice militaire, si les effets militaires n'étaient pas renvoyés au corps dans les délais fixés.

Les hommes de la 2^e portion de la classe 1893, dont les effets devront, en principe, être conservés dans les magasins des corps pour

UNE PUPILLE GÉNANTE

Par ROGER DOMBRE

Seconde partie

Mais tous ceux qui s'amusaient ce soir-là, soit dehors, en capuchonnés dans de chaudes fourrures, soit moelleusement assis au coin de leur cheminée bien garnie, songeaient-ils aux malheureux grelottant sous les minces vêtements et dans les mansardes sans feu?

A vrai dire, Gilberte n'y songeait pas non plus.

Comme les fumeurs ne rentraient pas encore elle ouvrit le piano et s'apprêta à jouer une valse en sourdine, quand un bruit de voix arrivant du vestibule l'en empêcha; on distinguait le timbre cassant de M. Simiès, puis un autre plus timide et plus doux. Celui du premier répétait les épithètes les moins flatteuses, émaillées de jurons grossiers.

Mademoiselle Mauduit ouvrit la porte et parut dans l'antichambre.

— Qu'y a-t-il donc? fit-elle mécontente,

pourquoi tout ce tapage?

Il y avait que Lazare laissait entrer une femme en haillons, hâve, maigre, éplorée, qui demandait du secours pour son enfant mourant de faim et de froid dans une mansarde, au sixième étage de la maison. Et Lazare avait failli à tous ses devoirs en appelant son maître occupé à savourer un délicieux puros au milieu de ses amis, dans le fumoir gaiement éclairé.

Aussi les mots gracieux de : « butor ! imbécile ! marouffe ! » pleuvaient-ils sur l'infortuné domestique. Et tout en rudoyant celui-ci, M. Simiès malménait fort la pauvre femme qui, toute tremblante, cherchait à gagner la porte.

M. Simiès était outré. Il faisait bon vraiment lui amener tous les mendiants de la rue, on ne trouvait plus que cela maintenant sur son passage, etc., etc.

Gilberte écoutait, interdite, cet homme qui venait d'étaler tout à l'heure à table de si belles maximes humanitaires, les idées les plus philanthropiques, les principes les plus égalitaires. Selon lui, la différence des castes et des fortunes était une injustice criante; une grande lacune à combler dans l'économie politique; et voilà qu'il menaçait de renvoyer son valet de

chambre parce que celui-ci avait jugé bon d'introduire une malheureuse femme au vestibule?

Gilberte considérait son oncle avec une surprise indignée, et quand celui-ci entra au fumoir refermant violemment la porte derrière lui, elle dit à Lazare de sa belle voix tranquille et douce :

— Désormais, Lazare, c'est toujours moi que vous appellerez pour ces sortes de choses. Restez, ajouta-t-elle en s'adressant à l'inconnue qui baissait humblement la tête. Excusez la vivacité de M. Simiès, il n'aime pas qu'on le dérange quand il a du monde. A l'avenir adressez-vous à moi. Quel est votre nom?

— Maria Bontoux.

— Et vous demeurez dans la même maison que moi? Et votre enfant est malade? C'est bien, j'irai vous voir demain et je verrai ce dont vous avez besoin; en attendant, prenez ceci pour subvenir au plus pressé.

Elle mit une pièce d'or dans la main de la femme qui s'éloigna en la bénissant.

Gilberte revint au salon et se mit au piano pour chanter doucement, sans élever la voix, une vieille mélodie un peu démodée mais expressive dans sa naïveté antique.

Les messieurs, abandonnant le fumoir, se rapprochaient de la musicienne, faisant mine de se boucher les oreilles.

— De grâce, mademoiselle Gilberte, pas cet air à porter en terre, nous vous en supplions; quelque chose de plus gai; vos chansonnettes de l'autre jour, par exemple, vous les dites aussi bien que Judic, ma parole!

Gilberte s'exécuta d'assez mauvaise grâce et chanta un fragment d'opérette qui, si elle en avait compris le sens, n'eût point passé par ses lèvres.

Elle amusait son oncle et ses invités, c'était ce qu'il fallait, elle n'y voyait pas plus loin.

Entre onze heures et minuit, ces messieurs se retirèrent; Gilberte, un peu lasse, tendit son front à Simiès comme tous les soirs; mais, l'attirant à lui, le vieillard la considéra à la lueur bleutée des bougies :

— Sais-tu que tu es jolie fille? Tous mes invités sont amoureux de toi.

— Je le sais bien, répondit Gilberte en baillant.

— Ah! ah! tu as conscience de ta beauté, j'aime cela; au moins tu n'es pas de ces petites niaiseries ingénues qui n'osent se regarder au miroir.

leur être rendus lors de leur libération, pourront être autorisés à disposer de ces effets comme ils l'entendront, sous la réserve qu'ils s'engageront à se procurer à nouveau des effets civils au moment de leur renvoi dans leurs foyers.

Officiers étrangers

Les officiers français chargés d'accompagner aux manœuvres les officiers étrangers viennent d'être désignés. Ce sont :

MM.

Le colonel de Sancy, chef du 2^e bureau de l'état-major de l'armée ;

Le capitaine Dantant, attaché au même bureau ;

Le capitaine Poisson, du 35^e d'artillerie ;

Le capitaine Lyautey, du 20^e chasseurs ;

Le capitaine Tempé, écuyer à l'École de guerre.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Ecole d'Application de Cavalerie de Saumur

Classement de sortie

Voici la liste de classement des lieutenants d'instruction qui viennent de terminer leurs cours à l'École de Saumur. Vingt-quatre de ces officiers ont obtenu la mention *très bien* :

MM.

- 1 De Chazelles, du 26^e de dragons.
- 2 De Brantès, du 4^e de hussards.
- 3 Le Clerc, du 6^e de dragons.
- 4 De Valady, du 9^e de chasseurs.
- 5 De Lavilléon, du 24^e de dragons.
- 6 Alquier-Bouffard, du 20^e de dragons.
- 7 Rougevin, du 4^e de chasseurs.
- 8 Audéoud, du 1^e de dragons.
- 9 D'Espérel, du 5^e de hussards.
- 10 De Sesmaisons, du 3^e de dragons.
- 11 D'Armaillé, du 3^e de chasseurs.
- 12 Nassoy, du 11^e de hussards.
- 13 De Latour, du 23^e de dragons.
- 14 Lalande, du 2^e de chasseurs.
- 15 Dogny, du 15^e de dragons.
- 16 Martin, du 3^e de spahis.
- 17 Bouchacourt, du 8^e de chasseurs.
- 18 De Lostanges, du 16^e de dragons.
- 19 De Boissard, du 3^e de chasseurs.
- 20 Plégé, du 21^e de dragons.
- 21 Balay, du 3^e de hussards.
- 22 De Monchy, du 5^e de chasseurs.
- 23 Gilbert, du 7^e de hussards.
- 24 Laferrière, du 13^e de dragons.
- 25 Parison, du 6^e de chasseurs.
- 26 De Callac, du 7^e de hussards.
- 27 Abrard, du 18^e de chasseurs.
- 28 Masson, du 5^e de chasseurs.
- 29 De Belleissue, du 3^e de hussards.
- 30 De Castillon, du 3^e de spahis.

SAUMUR

Suicide d'un ordonnance

On nous apprend qu'un des deux ordonnances de M. le capitaine Lh... — condamné récemment par le Conseil de guerre et qui habitait le Pont-Fouillard — a été trouvé par son camarade, ce matin, vers 5 heures, pendu à un arbre du jardin.

La gendarmerie a ouvert une enquête dont nous publierons, demain, les détails.

La mobilisation des régiments de cavalerie

Le bruit court que le 9^e corps, c'est-à-dire la région comprenant la Vienne, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Indre et les Deux-Sèvres, est choisi pour l'expérience consistant à mobiliser deux régiments de cavalerie de réserve et à monter les hommes avec des chevaux de réquisition.

L'Autorité reçoit à ce sujet plusieurs lettres d'habitants de cette région qui insistent sur le grave préjudice que leur causera la réquisition des chevaux et nient l'utilité de l'expérience.

« Nos chevaux, nullement habitués au genre de travail qu'on va exiger d'eux, en souffriront beaucoup et nous seront certainement rendus dans le plus piteux état et sans profit pour personne, car tous les officiers résidant dans notre région savent parfaitement à quoi s'en tenir sur les aptitudes militaires de nos chevaux. La réquisition annoncée gênera tout le monde, causera un grave dommage à beaucoup et n'éclairera aucune lanterne. »

Nous soumettons ces justes observations au ministre de la guerre.

COMMUNE D'AMBILLOU

Dimanche prochain 2 septembre, grande fête communale à l'occasion de l'assemblée.

A 1 heure, réception des musiques de Montreuil-Bellay et de Doué-la-Fontaine.

A 2 heures, grand concert devant la Mairie.

Mât de cocagne, le tourniquet, bain russe, courses aux grenouilles, la poêle argentée, courses à pied, courses en bicyclettes.

De nombreux prix en argent seront distribués aux vainqueurs.

A 9 heures, grand feu d'artifice.

A 10 heures, retraite aux flambeaux, embrasement général du bourg.

Les marchands étalagistes trouveront aide, protection et emplacement gratuit.

Le Maire, THIBAULT.

CONCOURS

Incendie

Dans la nuit du 29 août, vers 11 heures du soir, M. Léger, cultivateur à la Savonnière, commune de Goncourson, était réveillé par un de ses voisins qui l'avertissait que ses deux granges, les récoltes y contenues, deux tas de ger-

bes étaient en flammes et que le feu menaçait les autres bâtiments.

La gendarmerie de Doué-la-Fontaine accourut au premier signal, accompagnée de M. Bineau, maire de Doué, et des pompiers. Malgré les efforts acharnés des assistants, on ne se rendit maître du fléau qu'à une heure de l'après-midi. On put, toutefois, préserver les habitations contiguës aux granges et faire sortir le bétail de son étable, mais deux chevaux ont été brûlés dans leur écurie.

La perte, consistant en blé, avoine, foin, bois de travail et de chauffage, deux carrioles, une charrette, une autre voiture, des harnais, des instruments aratoires, est — y compris les chevaux et les dégradations aux bâtiments — évaluée à 15,300 fr. et couverte seulement par une assurance de 16,300 francs.

On ne soupçonne personne; on n'a vu, dans le pays, ni étrangers, ni rôdeurs. La cause du sinistre est, jusqu'à présent, inconnue.

En détresse

La locomotive du train omnibus partant de Tours à 8 h. 40 du soir pour arriver à Poitiers à 11 h. 1/2, est restée en détresse, lundi soir, à la gare de Monts (Indre-et-Loire).

Il a fallu demander à Tours une machine de secours, et le train n'est arrivé à Poitiers qu'à une heure du matin.

Un suicide

Un individu s'est suicidé hier matin, vers 10 heures, près Tours, en se jetant sous les roues d'une machine de la Compagnie d'Orléans.

Le malheureux, dont on ignore l'identité, se trouvait sur le pont du canal, à Saint-Pierre-des-Corps, au moment où un train de marchandises venait de la gare de Saint-Pierre-des-Corps se dirigeant sur Tours.

Il se précipita sur les rails et, malgré les efforts du mécanicien qui essayait de faire machine en arrière, la locomotive lui passa sur le corps, le coupant littéralement en deux.

Grand mariage

Le mariage du vicomte de la Bonnière de Beaumont, fils du général comte de Beaumont et de feu la comtesse de Beaumont, née de Castries, avec M^{lle} Juliette de Trédern, fille du vicomte de Trédern et de la vicomtesse née Say, a été célébré hier, à midi, en l'église de la Madeleine, à Paris.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M^{gr} Bonnefoy, évêque de La Rochelle.

Les témoins étaient, pour le marié, MM. le vicomte Frédéric de Beaumont, son oncle, et le comte des Cars, son beau-frère; pour la mariée, MM. le duc de Brissac, son frère, et le comte de Roberil, son oncle.

Pendant la messe, dite par M. l'abbé Per-

— Il n'y en a pas beaucoup comme cela, oncle.

— Si, mignonne, dans les couvents.

— Après tout, fit la jeune fille s'amusant à écheuiller les pétales parfumés d'un bouquet qu'elle portait au corsage, ce n'est pas nous qui nous donnons notre beauté; pourquoi en serions nous glorieuses? heureuses, oui, je le comprends, mais fières, c'est sot et ridicule.

Simiès continuait à regarder sa nièce en machonnant un cigare éteint.

— Tu seras un bon parti pour le mari qui le prendra, dit-il enfin.

— Moi, un bon parti, mon oncle?... Dites plutôt que je puis faire un beau mariage, cela oui.

— Quant à ça c'est sûr, tu épouseras un nabab.

— Oh! un nabab, il faudrait donc me marier pour de l'argent? une fille comme moi ne fait pas de ces choses viles; l'or peut faire le bonheur d'une sotte, pas le mien.

— Ah! que tu es bien femme avec ta folle imagination! Mais tu seras riche toi-même.

— Pas tant que ça, mon oncle: le petit bien que je tiens de ma mère ne constitue pas une dot brillante.

— Et comptes-tu pour rien ton vieux mécréant d'oncle? Tu as des espérances, ma mignonne, et en attendant de retourner au néant, ce que je me souhaite le plus tard possible, je puis doubler, tripler même ta dot insuffisante.

— Mon oncle, vous êtes bien bon, mais...

Elle hésita une seconde, puis relevant vaillamment sa belle tête blonde:

— Je ne veux pas être prise pour mon argent.

M. Simiès se mit à rire bruyamment.

— Ah! ah! ah! voyez-vous cette petite orgueilleuse qui ne compte que sur ses beaux yeux pour attirer le prince charmant! Mais, ma chère enfant, nous ne sommes plus au temps des cours d'amour, Dieu merci! c'était aussi celui de la tyrannie. Il n'y a plus au monde que les mariages de raison ou de convenance, et non plus de sentiment. Les inclinations, enlèvements, etc., tout cela est hors de raison. Ne t'en déplaie, mignonne, on n'adore plus que le veau d'or, son règne est bien établi, mets-toi cela dans la tête et apprends comme les autres à faire la courbette devant lui.

— Et cela rend heureux?

— Si l'on sait faire, oui, mademoiselle, et la femme sait toujours faire si elle est adroite et rusée. Monter toujours, s'enrichir le plus possible et jouir à satiété de tout ce que l'existence, qui ne nous est pas donnée deux fois, offre de plus agréable, voilà la seule vie sensée, parce que tout sera fini dès que la machine sera détraite.

— C'est-à-dire à la mort, mon oncle?

— Oui. Un mauvais moment à passer, je l'avoue, mais bast! pourvu qu'on ait profité de ce qui vient avant et qu'on ait bu à pleines lèvres à la coupe des ivresses!

— Et aussi pourvu qu'on ait rendu heureux les autres, mon oncle?

M. Simiès ricana sèchement:

— Ma chère, souviens-toi de cette maxime fort juste au fond quoique son origine soit sotte: « Charité bien ordonnée commence par soi-même. »

— Mais, mon oncle, c'est la devise des égoïstes.

— Et! parbleu! ma nièce, il n'y a d'heureux en ce monde que ceux qui n'ont pas de cœur. Ceux qui s'occupent du bonheur d'autrui avant le leur propre ne sont que des imbéciles. Va te coucher, fillette, et nous te découvrirons bien un mari facile que tu mèneras par le bout du nez, et qui soit surtout plusieurs fois millionnaire.

(A suivre.)

raux, vicaire de Saint-Roch, la maîtrise de la paroisse, dirigée par M. Fauré et accompagnée par M. Manson, a chanté le *Tollite de l'oratorio* de Saint-Saëns, et le *Deus Abraham* de Dubois, avec solo de violon par M. Gilbert, premier violon de l'Opéra; M. Douaillier, également de l'Opéra, a chanté le *Sub tuum* de Danjou, et M. Le Riquier, le *Panis angelicus* de César Franck.

Un lunch a été servi ensuite chez la vicomtesse de Trédern, dans son bel hôtel de la place Vendôme.

Le mois de septembre d'après Mathieu de la Drôme

Continuation de la belle période ayant commencé à la nouvelle lune du 30 août et finissant le 7. Averses vers le 5 au nord et au centre du bassin de la Seine.

Temps très variable au premier quartier de la lune, qui commencera le 7 et finira le 15. Abaissement sensible de la température.

Pluies persistantes dans les provinces du littoral de la Manche, notamment en Normandie, en Picardie, en Artois et en Flandre. Vents très variables et forts pendant le cours de cette période, sur l'Océan, plus particulièrement le 7 et le 11. Sinistres maritimes à redouter. Hygiène rigoureuse à observer dans toute l'Europe. Crue des cours d'eau en France et en Italie.

Belle période au début et au milieu, mais très variable à la fin, à la pleine lune, qui commencera le 15 et finira le 22. Vent fort sur terre et sur mer du 20 au 21. Sinistres maritimes à redouter au large de l'Océan.

Période plutôt venteuse que pluvieuse au dernier quartier de la lune, qui commencera le 22 — équinoxe d'automne — et finira le 29.

Tourbillons de courte durée sur les hauts plateaux. Océan très agité de l'embouchure de la Loire à l'entrée de la Manche. Iles de Sein et d'Ouessant à éviter.

Belle période à la nouvelle lune, qui commencera le 29 et finira le 6 octobre.

Mois plutôt venteux que pluvieux. Exercice de chasse favorisé par le temps, de même que la pêche maritime et la pêche fluviale, sauf dans la période du 22 au 29. Gelées automnales sans gravité. Labours faciles. Ensemencements faits dans d'assez bonnes conditions. Etat sanitaire satisfaisant en France et en Europe, sauf du 7 au 15.

TABLEAU indiquant le prix du quintal de blé sur les principaux marchés de France et de l'étranger, arrêté à la date du 17 août 1894 (75 kilogrammes par hectolitre de blé).

COURS ACTUELS

Paris, 19 fr. 25.
Lyon, 18 fr. 25. — Rouen, 19 fr. 20. — Toulouse, 17 fr. 05. — Nancy, 19 fr. — Dijon, 17 fr. 75. — Chartres, 18 fr. 35. — Bergues, 18 fr. 60.
Berlin 17 fr. 25. — Vienne, 14 fr. 65. — Bruxelles, 14 fr. — Amsterdam, 11 fr. 70. — Odessa, 13 fr. 25. — New-York, 40 fr. 55. — Chicago, 9 fr. 95.

Marché de la Villette

Prix moyen du kilog. de viande pour la semaine du 10 au 16 août 1894.

Bœufs, 1 fr. 61. — Veaux, 1 fr. 73. — Moutons, 1 fr. 85. — Porcs, 1 fr. 79.

État-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 29 août. — Marie-Madeleine Touret, quai de Limoges, 65; — Gaston-Désiré-Victor Hémin, rue Saint-Nicolas, 52; — Adrien-Georges Motard, hameau du Clos-Bonnet.

Bulletin Météorologique du 31 Août

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 23°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 22°
Midi,	764 m/m	au-dessus 28°
Hausse,	» m/m	
Baisse,	1 m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 17°

Visite de l'Escadre du Nord
Aux SABLES-D'OLONNE

TRAIN DE PLAISIR

L'administration des chemins de fer a l'honneur d'informer le public que les gares ci-dessous désignées délivreront des billets d'aller et retour pour LES SABLES-D'OLONNE, valables pour le train de plaisir qui sera mis en marche, à l'occasion de la visite de l'Escadre du Nord, aux Sables-d'Olonne.

Prix des places des gares ci-contre aux Sables-d'Olonne (ALLER ET RETOUR):

De Saumur-Orléans, Saumur-Etat, Chacé-Varrains et Brézé-Saint-Cyr-en-Bourg: 2^e classe, 8 fr. 50; 3^e classe, 6 fr. 50.

De Montreuil-Bellay, Lornay et Brion-sur-Thouet: 2^e classe, 8 fr.; 3^e classe, 6 fr.

Heures de départ et d'arrivée dans chaque sens

A L'ALLER: Départ des gares ci-dessous aux jours et heures indiqués ci-après:

De Saumur-Etat (train spécial), le samedi 4^e septembre, à 11 h. 8 soir; de Chacé-Varrains, à 11 h. 20; de Brézé-Saint-Cyr, à 11 h. 29.

Arrivée aux Sables-d'Olonne dimanche 2 septembre à 6 h. 26 du matin.

AU RETOUR: Départ des Sables-d'Olonne dimanche 2 septembre à 11 h. 55 du soir et arrivée aux gares ci-dessous aux jours et heures indiqués ci-après:

A Brézé-Saint-Cyr-en-Bourg (train spécial), le lundi 3 septembre, à 4 h. 55 matin; à Chacé-Varrains, à 5 h. 6; à Saumur-Etat, à 5 h. 20.

Les billets pourront être pris à l'avance à partir du mardi 28 août; le guichet de distribution des billets sera fermé 15 minutes avant l'heure du départ du train de plaisir.

Il n'est fait en faveur des enfants aucune réduction sur les prix ci-dessus.

Compagnie d'Orléans

UNE JOURNÉE AUX BORDS DE LA MER

Un train de plaisir pour une excursion sur les bords de la mer partira de Tours le samedi 1^{er} septembre, à 8 h. 47 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours et à toutes les stations intermédiaires comprises entre Tours et Ancenis inclusivement.

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, le Pouliguen, Bitz, le Croisic et Guérande.

Prix des places, aller et retour:

De Tours à Angers exclu: 2^e classe, 8 fr.; 3^e classe, 5 fr. 50.

D'Angers inclus à Ancenis inclus: 2^e classe, 5 fr. 50; 3^e classe, 3 fr. 50.

Au retour, le départ du Croisic aura lieu le dimanche 2 septembre, à 8 h. 50 du soir, pour arriver à Tours le lundi, à 4 h. 59 du matin.

La distribution des billets a commencé le lundi 27 août.

La Compagnie ne disposant que d'un nombre de billets limité, la délivrance pourra cesser vendredi soir 31 août.

Compagnie d'Orléans

Un dimanche à Paris

Train de plaisir à prix très réduits

La Compagnie d'Orléans organisera un train de plaisir à prix réduits, permettant de passer à Paris la journée du dimanche 9 septembre.

Ce train partira dans la soirée du 8 septembre. Le retour de Paris aura lieu dans la nuit du 9 au 10 septembre.

Il prendra les voyageurs en provenance des lignes de: Mignaloux-Nouaillé et Montmorillon

au Blanc exclu, Montmorillon à Poitiers, Yzeures à Châtelleraut, Le Blanc exclu à Port-de-Piles, Poitiers à Tours exclu, Clus à Longué, La Bohalle à Savonnières, Dissay-sous-Courcillon à Meltray.

Des affiches spéciales placardées dans les localités et les gares indiquent les prix et les heures de passage de ce train.

L'émission des billets cessera le 7 septembre, à 6 heures du soir.

LE MONDE ILLUSTRÉ

43, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire des gravures du numéro du 1^{er} septembre 1894

DÉPARTEMENTS: L'orphelinat Prevost à Cempuis (Seine-et-Oise). — La péniche de l'agent Rossignol, à Nogent-sur-Marne. — Le monument de Quatre-fages, inauguré à Valleraugue.

PARIS: L'Hôtel Meissonnier. BEAUX-ARTS: Tableau de M. Boutigny: Le Maréchal Lannes à Essling.

RUSSIE: La pêche du sterlet. SPORT: Ouverture de la chasse. MODE: La mode en août 1894.

En supplément: *Rédemption*, roman de M. G. Lendré, illustration de M. P. Vidal.

Le numéro: 50 centimes

Le Gérant, L. DELAUNAY.

ÉPICERIE CENTRALE 28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR
Eau-de-vie blanche pour fruits (préparation spéciale)

Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre 0.35, la pièce (225 litres) 68 fr. droits payés
Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre 0.40, la pièce (225 litres) 80 fr. droits payés
26 litres pour 25. — Livraison à Domicile.

Marmande, 43 degrés. 1.50 le litre (verre compris)
Montpellier, 45 — 1.75 — —
Armagnac, 50 — 2.00 — —

Etude de M^e DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

A VENDRE
A L'AMIABLE

I. Une CLOSERIE, située aux Pâtures, commune de Saint-Martin-de-la-Place, et par extension commune de Saint-Clément-des-Levées, comprenant maison du fermier, servitudes, et 2 hectares 50 ares en terres labourables et prés.

II. Et un MORCEAU DE TERRE, situé aux Pironnières, commune de Saint-Clément, contenant 55 ares environ.

Le tout appartenant à M^{me} veuve DOLLIVET, propriétaire à Saint-Clément.

S'adresser au notaire.

Etude de M^e DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

A VENDRE
A L'AMIABLE
En bloc ou en détail

La Terre de Boumois

Située commune de Saint-Martin-de-la-Place, près Saumur.

Comprenant:

1^o Le château de Boumois et ses dépendances;

2^o La ferme de Boumois, proche le château, d'une contenance de 7 hectares 50 ares;

3^o La ferme de la Maison-Neuve, également près le château, d'une contenance de 24 hectares 10 ares;

4^o Et une maison, au Pont de Boumois, avec 60 ares de terre labourable et prés.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser: soit à M. GIRARD, expert à Saumur, rue Pavée, soit à M^e DEGREGZ, notaire, seuls chargés de la vente.

BUREAU DE PLACEMENT
M^{me} SECHET

FRUITIÈRE

Rue Saint-Jean, 39, Saumur.
Se charge de placer domestiques, cuisinières, femmes de chambre, valets de chambre, cochers, etc.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE
OU A LOUER

GRAND IMMEUBLE NEUF

Pour habitation et commerce en gros ou industrie,

Sise à Saumur, près la gare (Maison Chollet)

S'adresser à M. BUREAU, rue Basse-St-Pierre, ou à M^e LELIÈVRE.

ON DEMANDE un bon jardinier et connaissant bien la taille des arbres pour le 1^{er} octobre prochain. S'adresser au bureau du journal.

SONNAMBULE SPIRITE

Cartes, Lignes de la main

M^{me} ALEXIS fait partie de la Société du Congrès magnétique de Paris, d'où elle arrive. Profitez de son talent. Allez tous la voir:

Rue de la Petite-Douve, 10, au 1^{er}

A VENDRE

Un CHIEN courant excellent

Quatre ans.

S'adresser au garde de M. le baron Le Pelletier, château de Salvart.

Établissement MAGÉ et CIVRAY

6, Rue des Boires, 5, Rue de la Chouetterie, SAUMUR

INSTALLATION SPÉCIALE
Pour Noces, Banquets et Diners de famille.

Étant définitivement installés, nous pouvons mettre à la disposition des personnes qui voudront bien nous honorer de leur confiance une vaste salle à manger et salle de bal, et un riche salon de réception y adossé, salle de billard, vaste jardin. — On traite à forfait ou en détail, à des prix très modérés. — Location de service à volonté.

La maison se charge aussi des Repas de Noces, Lunchs, en dehors de Saumur.

TENTE-SALON

MAISON CRÉMIEUX

27, Rue d'Orléans, 27, SAUMUR

Vêtements complets sur mesure

Tissus dernière Nouveauté

à **35 FRANCS**

Livraison rapide. — Coupe réputée sans rivale.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT Fils

Conserves pour la Chasse, en Boîtes à ouverture facile

Galantines de volailles.	90 et 1 50	Crème foie gras truffée, 75, 1 10, 2 25
Confit d'oie, de dinde ou de canard.		Pâtés foie gras truffés, 95, 1 90 à 4 50
Poulet à la gelée.	1 90 à 4 90	Mauviettes au foie gras, 2 25 et 3 25
Tripes mode de Caen. 75, 1 20 et 2 25		Andouillettes truffées, 1 20
Tête de veau.	95, 1 50 et 2 90	Saucisses Rossini, 1 20
Conserves à réchaud (toutes les sortes)		SALMIS: Sarcelles, Alouettes, Mauviettes, etc.

Fromages en boîtes: Pont-Lévêque, Camembert et Fin de siècle
Flacons de poches: Rhum, Cognac, Kirsch, Liqueurs.

ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

Spécialité de Boîtes p^r Baptêmes

Boîtes marraines satins et peluches

Boîtes avec noms et initiales sur commandes en prévenant 2 jours à l'avance

Dragées fines pur sucre, le 1/2 kil. 1 fr. 20

Demandez le Catalogue et l'Album de la collection des Boîtes avec initiales.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ÉTIQUETTES PARCHEMIN P^r ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES P^r FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MÉNUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'étranger.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRÉ.